

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de membres en exercice	= 15
20/05/2025	20/05/2025	Présents à l'ouverture de la séance	= 12
		Votants la présente délibération	= 15

L'an deux mil vingt-cinq, le lundi vingt-six mai à 19h, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la Présidence de Monsieur Noël TELLIER, Maire de LOUPLANDE.

Etaient présents : Noël TELLIER, Dominique LELOUP, Claudette GARNIER, Lionel HUBERT, Catherine BAZOGE, Gilles BELLAND, Eliane LEVEILLÉ, Alain LORiot, Gaël PELTIOT, Séverine NICAISE, Rénald FRAIPONT, Rémi METIVIER.

Absentes excusées : Lynda LAFOND (pouvoir donné à Gilles BELLAND), Suzy DIEUL (pouvoir donné Séverine NICAISE), Ludivine CHEVALIER (pouvoir donné à Claudette GARNIER)

Secrétaire de séance : Monsieur Gaël PELTIOT

Formant la majorité des membres en exercice

Délibération N° 26.05.2025-8

▪ **8°) Vente des parcelles ZT 36 et 99 à Monsieur Jean-Marie LEVILAIN :**

La commune envisage la vente des parcelles cadastrées section ZT – N° 36 pour 6 810 m² et N° 99 pour 8000 m² situées au lieu-dit « Les Pruniers » au prix de 0.40 € le m², soit 5 924 € TTC.

Le Conseil Municipal, après vote à mains levées, à l'unanimité, émet un avis favorable à ces ventes aux conditions énoncées ci-dessus. Il donne tous pouvoirs à Monsieur Le Maire afin de signer l'acte authentique avec l'acquéreur Monsieur Jean-Marie LEVILAIN, prévu à l'étude RNC – 72 Allonnes.

Le Maire soussigné, certifie le caractère exécutoire de la présente délibération compte tenu de la réception en Préfecture le
et de l'affichage en lieu public le 19 juin 2025

pour copie conforme
Louplande, le 19 juin 2025
Suivent les signatures au registre
Le Maire,



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201698-20250526-26052025-8-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2025
Affichage : 02/07/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201698-20250526-26052025-8-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2025
Affichage : 02/07/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

